



HAL
open science

Sémantique de l'espace et morphologie : le cas de la préfixation en 'é'-

Michel Aurnague, Marc Plénat

► **To cite this version:**

Michel Aurnague, Marc Plénat. Sémantique de l'espace et morphologie : le cas de la préfixation en 'é'-. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, 2008, CIII (fasc. 1), pp.201-236. 10.2143/BSL.103.1.2033489 . hal-01078635

HAL Id: hal-01078635

<https://hal.science/hal-01078635>

Submitted on 29 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SÉMANTIQUE DE L'ESPACE ET MORPHOLOGIE : LE CAS DE LA PRÉFIXATION EN É-

Michel AURNAGUE et Marc PLÉNAT
Cognition, Langues, Langage, Ergonomie (CLLE-ERSS, UMR 5263)
CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail

RÉSUMÉ. — *Ce travail porte sur les verbes du français formés à l'aide du préfixe é- (écourter, épépinier, émietter, étirer, etc.). Une caractérisation globale de ces éléments lexicaux est tout d'abord effectuée. Elle met en lumière le schéma général auquel ils répondent, schéma qui les différencie d'autres modes de formation réputés proches. Le reste de l'étude est consacré, pour l'essentiel, à la mise en évidence des contraintes sémantiques bien particulières qui régissent ce type de dérivation. On montre notamment que les procès décrits font appel à une relation d'« attachement habituel » entre entités naturelles et qu'ils dénotent la dissociation par un agent intentionnel d'un élément de cette configuration.*

Introduction

Une lexie est un n-tuplet de représentations reliées entre elles, mais relevant chacune d'un niveau linguistique (phonologique, syntaxique, sémantique, etc.) distinct. La description d'un mode de formation lexical productif suppose par conséquent que soient relevées et expliquées les régularités apparaissant à chacun de ces niveaux. Le présent travail propose une analyse de la façon dont certaines propriétés sémantiques pèsent sur la préfixation en é- et s'articulent aux autres contraintes morphologiques.

Ce mode de formation est modérément productif en français. Néanmoins, parmi les divers types de verbes bâtis à l'aide du préfixe é-, il en est un qui est incomparablement mieux représenté que les autres et qui donne lieu à nombre de créations nouvelles. Il s'agit des verbes comme *épépinier*, qui sont construits sur un radical nominal (*pépin*) désignant une partie de l'entité à laquelle renvoie le complément direct (*des groseilles, des raisins, etc.*). C'est à l'étude de cette classe de verbes, qui, on le verra, ne constitue sans doute qu'une instance particulière d'un schème plus général, qu'est consacrée pour l'essentiel le présent travail¹. L'hypothèse centrale que nous tenterons de développer postule que la relation sémantique pertinente ici est d'une nature assez particulière : plus large que la relation de partie à tout

¹ Ce travail vient à la suite d'une étude effectuée il y a quelques années (Aurnague et Plénat 1996, Aurnague et Plénat 1997). La collecte de données supplémentaires a permis de mettre à l'épreuve et d'approfondir très sensiblement l'analyse proposée — concernant, notamment, les divers types de dépendances entre entités mis en jeu par ces verbes, leurs propriétés aspectuo-temporelles ou les contraintes sur leurs possibles antonymes — tout en la confrontant aux hypothèses avancées par d'autres au sujet de ces dérivés et/ou de modes de formation apparentés.

communément étudiée — en ce qu'elle s'étend à des situations de production et de parasitage —, elle est aussi plus étroite — en ce que la partie doit être un constituant naturel du tout. Plus généralement, le caractère très restrictif des contraintes sémantiques et ontologiques en présence est, pour une large part, responsable de la relative faiblesse de la productivité de ce mode de formation.

Après un essai de caractérisation globale de la préfixation en *é-* (section 1), nous effectuons une analyse sémantique préliminaire des dérivés à base nominale (section 2). Nous passons ensuite en revue d'autres propriétés importantes de ces lexèmes, puis nous synthétisons les diverses contraintes sémantiques auxquelles ceux-ci semblent être soumis (section 3).

1. La morphologie des dérivés en *é-*

Le préfixe *e-* ~ *ex-* remonte au latin, et, au delà, à l'indo-européen. La création des verbes dans lesquels il apparaît s'est échelonnée au cours des siècles et a suivi des modèles assez différents les uns des autres. Dans cette première partie, nous nous efforçons de montrer qu'au sein de cette diversité, les dérivés « populaires » de formation française obéissent à un schème unique mais qui admet un certain nombre de variantes en fonction de la nature et du rôle des bases sur lesquelles ils sont formés. Cette démonstration, qui passe par un rapide examen critique des travaux de nos prédécesseurs, nous permet de délimiter la classe des verbes dénominaux qui font l'objet du présent article.

1.1. Le préfixe *é-* ~ *ex-* : origines et allomorphies

En latin comme en français, les préfixes de la famille de *é-* ~ *ex-* entraient dans la composition de verbes dénominaux (cf. lat. *expectoro* 'chasser hors de la poitrine', de *pectus* 'poitrine'; fr. *époumonner*, de *poumon*), déadjectivaux (cf. lat. *excæco* 'rendre aveugle', de *cæcus* 'aveugle'; fr. *éborgner*, de *borgne*), et déverbaux (cf. lat. *ebibo* 'boire jusqu'à épuisement' de *bibo* 'boire'; fr. *ébranler*, de *branler*). Mais ce parallélisme catégoriel entre dérivés latins et dérivés français ne s'étend ni aux aspects sémantiques ni aux aspects phonologiques.

En latin, la distribution des allomorphes de *e-* ~ *ex-* était d'ordinaire régie par la nature du phonème qui suivait immédiatement ce préfixe (Ernout et Meillet 1959) : sans entrer dans les détails, celui-ci conservait sa forme pleine *ex-* devant les voyelles (cf. *exigo*, *exedo*, *exaspero*, *exonero*, *exulcero*) et les occlusives sourdes (cf. *expello*, *extraho*, *excutio*, *exquiro*) ; en revanche, il était réduit à *e-* devant les occlusives sonores (cf. *ebibo*, *edico*, *egredior*) et les consonnes sonantes (cf. *emitto*, *evado*, *enato*, *elicio*, *erigo*, *ejicio*) ; enfin, il pouvait se manifester sous la forme de *ec-* devant les fricatives (cf. *ecfero* ~ *effero* et, malgré la graphie, *exsequor*).

La grammaire historique nous enseigne que, lors du passage du latin aux

langues romanes, le sentiment du caractère construit de ces verbes se ravivant, *ex-* fut restitué devant tous les phonèmes, avant de passer à *es-* devant consonnes et voyelles ; et qu'en français, *es-* est passé à *é-* devant toutes les consonnes (cf. Darmesteter 1895, p. 32, 1920, pp. 78, 83). De là l'existence dans cette langue d'un mode de formation « populaire » dans lequel le préfixe apparaît maintenant invariablement sous la forme de *é-*. Ce mode de formation est resté vivant tout au long de l'histoire de la langue, et le lexique français contient une quantité appréciable de ces dérivés. De nos jours encore des dérivés nouveaux apparaissent, comme par exemple le célinien *émollir* ou le san-antonien *émicher* (construit sur *miches* 'fesses') ; on en trouve en relative abondance sur la Toile. C'est cette classe de dérivés « populaires » de formation française qui nous intéresse dans le présent article.

On notera que, depuis longtemps sans doute, le préfixe *é-* n'est plus adjoint à des bases commençant par une voyelle. Les quelques exemples de ce genre donnés par les dictionnaires (*e(s)herber*, *essoriller*) sont anciens ; nous n'avons pas trouvé de néologismes comme **éintestiner*, **éongler*, **éorteiller*, **éosser* ; et **éœiller* n'est pas attesté, alors que nous avons trouvé *ézyeuter*, qui est bâti sur un radical à consonne initiale. En revanche, les verbes sans préfixe apparent formés sur des noms commençant par *é-* prennent souvent le sens dissociatif de verbes préfixés par *é-* (cf. *écaler* 'ôter l'écale d'une noix', *écailler* 'dépouiller des écailles un poisson, une huître, etc.', *échiner* 'briser l'échine', *écorcer* 'dépouiller de l'écorce', *épauler* 'rompre, démettre l'épaule, en parlant des animaux', *estomaquer* 'suffoquer d'étonnement', *estomac* étant pris au sens ancien de 'poitrine') ; on trouve même sur la Toile *épinier* au sens de 'ôter les épines (des roses)', que ne donnent pas les dictionnaires. Il y a tout lieu de penser que, dans la dérivation « populaire », le préfixe ne possédant plus que l'allomorphe *é-*, l'horreur de l'hiatus inhibe la création de dérivés sur base à initiale vocalique, mais que le préfixe peut néanmoins se confondre par haplologie avec un *é-* initial dans une sorte de « pseudo-préfixation », suivant le terme de Guiraud (1982, pp. 24-25 ; cf. aussi Corbin et Plénat 1994, pp. 146-148).

Beaucoup d'autres verbes en *é-* ~ *ex-* sont entrés dans la langue par d'autres voies. Outre les dérivés qu'il a légués au français comme par exemple *épreindre* (de *exprimere*) ou *épancher* (de **expandicare*), le latin a fourni nombre d'emprunts et influencé nombre de créations. Les emprunts directs au latin classique recourent au thème du présent : ainsi, *erodo* a donné *éroder*, *emargino* : *émarginer*, et *exprimo* : *exprimer*, doublet d'*épreindre*. On trouve aussi quelques verbes formés par dérivation régressive sur des adjectifs déverbaux en *-ent* empruntés au latin, comme *évanescer* (sur *évanescens*) ou *émollier* (sur *émollient*). Ces dérivés ne figurent pas dans les dictionnaires. En revanche, ceux-ci font largement place à des verbes tirés de substantifs déverbaux en *-ion*, qui recourent donc au thème du supin latin (privé le cas échéant de la marque *-it-* ou *-at-*),

comme par exemple *exciser* (de *excision*), *exploser* (de *explosion*) ou *exposer* (de *exposition*), qui a supplanté la forme héritée *espondre*. Ce mode de formation fournit de nombreux néologismes. *Eradiquer* (de *éradication*), par exemple, est relativement récent, et l'on peut trouver sur la Toile des formes comme *effracter*, *émulser*, *érupter* ou *évulser* (bâties respectivement sur *effraction*, *émulsion*, *éruption* et *évulsion*). Dans certains cas, le nom déverbal « savant » a simplement provoqué la relatinisation partielle du verbe d'extraction « populaire » : il est ainsi probable que *extraire*, qui s'est substitué à *estraire*, doit son préfixe à *extraction*. D'autres verbes ont été calqués sur des créations du latin de la science. C'est le cas notamment, dans la terminologie de l'histoire naturelle, de toute une série de formes participiales bâties sur des bases « savantes » comme *écaudé* 'sans queue', *exalbuminé* 'sans périsperme', *ébractéolé* 'dépourvu de bractéole', *élingué* 'qui n'a pas de langue, de trompe', *exscutellé* 'sans écusson'. *Ecaudé* est un calque de *ecaudati* (cf. *TLF*, s.v.); ce n'est pas un emprunt au latin classique, lequel créait l'adjectif sans passer par le verbe et disait *ecaudis*, comme il disait *exsanguis* 'exsangue'. Le latin médiéval a aussi créé à l'aide de *e-* ~ *ex-* des antonymes à des verbes préfixés par *in-* ; de là, par exemple, *exhumer*, francisation de *exhumare*, antonyme de *inhumare*. Ce modèle reste exploitable, comme le montrent par exemple *exfiltrer* ou *(s')excarner* 'sortir de soi', qui s'opposent à *infiltrer* et à *(s')incarner*. Enfin, il est arrivé que le français emprunte ou adapte des dérivés d'autres langues romanes. Ainsi *esquinter* a-t-il été emprunté au provençal *esquinta* 'déchirer', étymologiquement 'mettre en cinq' et *estropier* à l'italien *stroppiare*, tandis que *écarter* au sens de 'rejeter une ou plusieurs cartes de son jeu' a sans doute été calqué sur l'italien *scartare*.

Ces formes « savantes » n'ont pas le comportement phonologique des formes « populaires », le préfixe peut y apparaître sous la forme de *ex-* (cf. *exprimer*, *exploser*), notamment devant voyelle (cf. *exhumer*, *exalbuminé*). Nous pensons aussi que leur comportement sémantique est différent.

1.2. La sémantique des dérivés en *é-* ~ *ex-* : bref état de l'art

Peu nombreuses, les descriptions distinguent en général au moins deux préfixes *é-*, suivant que le dérivé a un sens de type « élatif » (nous rassemblons sous ce terme les interprétations faisant intervenir une idée d'extraction, d'éloignement ou de privation) ou au contraire de type « factitif » (ou « intensif »). La seule voix discordante est celle de Darmesteter (1875, 1895, 1920), qui s'efforça en son temps de démontrer que les dérivés en *é-* ~ *ex-* « factitifs » ont en même temps un sens « élatif ».

La description la plus fouillée est sans doute celle que propose le *TLF*, qui renferme deux entrées de la forme *é-*, *ef-*, *es-*, *ex-*. Selon ce dictionnaire, ces deux préfixes homonymes jusque dans leurs allomorphes se distingueraient à la fois par leur origine, la catégorie des bases qu'ils admettent, et leur sens. Le premier d'entre eux, *É*¹, serait issu de la

préposition latine *e* ~ *ex*, n'admettrait pour base que des substantifs, et formerait « des composés [...] qui expriment l'idée d'une privation, d'une séparation ou d'une extraction de qqc » (e.g. *ébavurer* 'en mécanique, enlever les bavures d'une pièce matricée ou estampée', *évaginer* 'sortir de son enveloppe'). Le second, *É*²-, proviendrait quant à lui du préfixe latin *e*- ~ *ex*-, admettrait des bases adjectivales et verbales aussi bien que des bases nominales et servirait « à former en fr[ançais] des composés à valeur aspectuelle de factitifs ou d'intensifs » (e.g. *ébiseler* 'tailler en biseau', *ébruter* 'arrondir un diamant pour le débrutir', *époindre* 'piquer').

Les rubriques étymologiques du *TLF* identifient rarement le préfixe des verbes en *é*- ~ *ex*- comme un représentant de *É*¹- ou de *É*²-. Il est toutefois au moins un cas où ce dictionnaire range sous deux entrées différentes deux verbes dérivés en *é*- bâtis sur le même substantif. Il s'agit de *épointer*¹ 'rendre moins pointu en usant ou en cassant la pointe (de quelque chose)', comme une aiguille, un couteau, des ciseaux, et de *épointer*² 'tailler (quelque chose) en pointe', « le complément désign[ant] un objet qui n'est pas pointu », comme un pieu, un crayon. Ainsi que l'indique justement le *TLF*, ces deux verbes, bâtis tous deux sur le substantif *pointe* sont antonymes l'un de l'autre. Une description qui viserait à unifier les dérivés en *é*- ~ *ex*- aurait à rendre compte de ce type d'exemples, qui constituent en apparence du moins un argument puissant en faveur de la distinction de deux préfixes.

L'approche atomisante du *TLF* est partagée par nombre d'auteurs (cf. en particulier Guilbert 1971 et Rey-Debove 2004). Cette approche trouve peut-être son expression théorique la plus achevée chez Corbin (1987, p. 234), qui, définissant explicitement les Règles de Construction de Mot (RCM) par le changement catégoriel qu'elles instituent et l'instruction sémantique liée à ce changement, inclut *é*- dans le paradigme des moyens d'expression associé à la RCM définie par le changement catégoriel $A \rightarrow V$ et l'instruction sémantique « rendre (plus) Adj. ». L'ouvrage ne décrit pas en détail les autres emplois de *é*-, mais ceux-ci ne peuvent être rattachés qu'à d'autres RCM, en compagnie d'autres affixes. L'index (*op. cit.*, p. 852) mentionne d'ailleurs trois *é*-, caractérisés par les trois rapports catégoriels $A \rightarrow V$, $N \rightarrow V$ et $V \rightarrow V$.

Cette doctrine contraste avec celle, plus ancienne, de Darmesteter (1875). Les factitifs en *é*- soulèvent un délicat problème à cet auteur dans l'analyse qu'il propose des mots complexes construits à l'aide d'une « particule ». On sait que l'analyse de Darmesteter — qui aura une longue postérité — fait de ces mots des composés dans lesquels la particule a une valeur adverbiale ou prépositionnelle selon qu'elle prend ou non la base pour régime. Pour prendre un exemple (de notre cru), *sous* est adverbial dans *sous-ordre* quand, endocentrique, ce mot signifie 'ordre de rang subalterne, dans une classification systématique' (e.g. *le sous-ordre des odontocètes, subdivision de l'ordre des cétacés*), mais prépositionnel quand, exocentrique, il veut dire

‘personne qui travaille sous les ordres de quelqu’un’, comme dans *le chef et ses sous-ordre* (cf. p. 78). Si, pour Darmesteter, la particule a un sens invariablement adverbial lorsque la base est un verbe, elle a la plupart du temps une valeur prépositionnelle quand la base est substantivale ou adjectivale. Ainsi, par exemple, selon lui, « [e]nterrer est mettre en terre, atterrer est mettre à terre » (cf. p. 84), et, de même, « [e]nrichir est mettre en riche, en l’état de riche ; déniaiser est mettre hors de l’état de niais ; assagir amener à sage, à l’état de sage » (*ibid.*). Les préfixés en *é-* dans lesquels la base est adjectivale comme *éborgner*, *éclairer* ou *émousser* ne se laissent pas analyser de cette façon : *é-* ~ *ex-* indiquant « l’extraction, l’éloignement, la privation » (cf. p. 93), *éclairer* devrait par exemple pouvoir se paraphraser par ‘mettre hors de clair, assombrir, obscurcir’ plutôt que par ‘rendre (plus) clair’, si du moins *é-* y avait sa valeur prépositionnelle. Darmesteter (pp. 84-85) propose donc une autre analyse, dans laquelle la particule a une valeur adverbiale : selon lui, « [elle] ajoute au mot l’idée de l’état antérieur, par opposition à l’état actuel qu’indique le composé. *Eclairer*, c’est rendre clair, au sortir de, en faisant sortir de la nuit [...]. *Eclairer* non-seulement suppose logiquement, mais exprime d’une manière plus ou moins explicite l’idée de ténèbres [...] ».

On ne peut manquer d’être frappé par le caractère partiel, peu explicite et forcé de ces descriptions. Faire par exemple de *évider* ou de *équarrir* des verbes factitifs ne dit rien des différences qui séparent ces verbes de *vider* et de *carrer*, lesquels sont également des verbes factitifs construits sur *vide* et *carré* ; ajouter que, dans *évider* et *équarrir*, le préfixe rend explicite le présupposé que l’état initial diffère de l’état final ne permet assurément pas de rendre compte des différences entre les préfixés et les convertis². Quant à l’étiquette « élatif », elle subsume une trop grande diversité de cas pour être très utile. Elle recouvre en particulier à la fois des cas où la « particule » a un sens « prépositionnel » (cf. *exhumer*, *expatrier*, *expectorer*, *évaginer*), et d’autres cas où elle a un sens « adverbial » (cf. *ébrancher* et *énucléer* ou *émeuler* et *élimer*). En outre, dans ce dernier cas, le radical peut jouer dans le procès de séparation tantôt le rôle d’un patient et tantôt le rôle d’un instrument, d’où parfois des ambiguïtés (*épierrer* peut, selon le *TLF*, vouloir dire tantôt ‘débarrasser (un terrain) de ses pierres’, tantôt ‘adoucir (une peau) avec une pierre à aiguiser de façon à faire disparaître les portions de laine ou de poil qui sont restés [*sic*] après le pelage’). Il faudrait répartir les dérivés en *é-* ~ *ex-* dans un grand nombre de RCM pour rendre compte de l’ensemble de ces possibilités.

1.3. L’unité de la dérivation « populaire » en *é-*

Notre étude se fonde sur l’analyse d’une base de données rassemblant

² Darmesteter revient brièvement sur ce problème dans le tome III de sa *Grammaire historique* (1895, p. 24), où il décide que, dans des verbes comme *éclairer* ou *éborgner*, « [l]a particule [...] est adverbe et ajoute sa signification à celle qu’exprime le radical et le suffixe ; elle devient une sorte d’augmentatif. ».

près de 600 verbes en *é-* ou *ex-*. Ces données ont été empruntées pour les 4/5 au *Littre*, mais près de 120 verbes ont été trouvés ailleurs, parfois dans d'autres dictionnaires, mais surtout sur la Toile. L'examen de ces données suggère une description des faits assez différente des descriptions habituelles. Celles-ci tiennent finalement assez peu compte de l'histoire et, comme on l'a dit, retiennent pour premier critère de classement l'opposition entre les interprétations « élatives » et les interprétations « factitives ». A notre sens, en revanche, la dérivation en *é-* ~ *ex-* s'est passablement modifiée en passant du latin en français. Le modèle latin s'est certes perpétué à travers certains legs directs, certains emprunts et certaines formations régressives, mais les créations proprement françaises obéissent à un modèle nouveau, plus restrictif que le modèle latin. Dans ce modèle, les interprétations « prépositionnelles » du préfixe ont disparu. Les dérivés en *é-* dénotent uniformément une dissociation dont la source ou le siège sont indiqués par le complément d'objet du verbe et non par le radical de celui-ci. Le dérivé « populaire » *époumonner* 'priver (quelqu'un) de ses poumons, essouffler', ne saurait prendre le sens du dérivé « savant » *expectorer* 'rejeter (les mucosités) hors de ses poumons'. Comme, d'autre part, le voulait Darmesteter, dans les dérivés factitifs, la « particule » n'est pas simplement l'indice de la factivité du verbe. Certes, elle n'explicite pas non plus l'absence de l'entité ou de la qualité nouvelle dans l'état antérieur. Elle indique que cette entité ou cette qualité sont obtenues au terme d'une dissociation. Les deux verbes *épointer* renvoient l'un et l'autre à un prélèvement de matière ; la différence entre les deux, c'est que, dans un cas ('casser ou user la pointe (d'un objet pointu)'), cette matière est localisée par le radical, tandis que dans l'autre ('tailler en pointe (un objet non pointu)'), le radical désigne la forme que confère à l'objet le prélèvement d'une matière qui n'est pas spécifiée.

Il existe souvent bien des moyens de conférer une même propriété à un objet, mais, contrairement aux autres, les « factitifs » en *é-* décrivent régulièrement des procès dans lesquels la propriété est obtenue par une dissociation. Certaines comparaisons sont instructives. Prenez par exemple *équarrir* et *carrer*, tous deux factitifs dérivés de *carré*. On peut *carrer* une entité en en dissociant une partie, comme quand on carre un bloc de marbre (exemple du *Littre*) ; mais la quadrature peut aussi bien résulter d'un remodelage, comme quand on carre une figure géométrique, une troupe, ou même ses propres épaules ; il peut même arriver qu'on carre un bien foncier en lui adjoignant quelques arpents (exemple des Goncourt dans le *TLF*). *Carrer* présuppose seulement un état premier non carré de l'objet, peu importe comment on donne à celui-ci une figure carrée. On ne peut en revanche *équarrir* (ou *équarrer*) qu'en taillant (cf. l'équarrissage d'un tronc) ou en découpant (cf. l'équarrissage d'une carcasse), c'est-à-dire en dissociant des parties du tout ou le tout en parties. Tous les factitifs en *é-* ne se laissent pas décrire aussi commodément, certains même se montrent

rebelles à la description proposée. Dans le cas, par exemple, où la qualité conférée par le procès est d'ordre moral (cf. *ébêtir*, *effaroucher*, *égayer*) ou dans un cas comme celui de *éclairer*, il serait difficile de démontrer qu'il y a dissociation ; et *éloigner* prend pour complément d'objet l'entité dissociée au lieu de l'entité d'où l'on dissocie. Mais la majorité des factitifs en *é-* se laissent paraphraser sans difficultés comme des dissociations (cf. *ébiseeler* 'tailler en biseau', *éborgner* 'priver d'un œil', *écarteler* 'arracher les membres', *effranger* 'former des franges en effilant le tissu', *émietter* 'morceler en miettes', *émincer* 'couper en tranches très minces', etc.).

Un autre indice probant du caractère unitaire de la préfixation « populaire » en *é-* réside dans le fait que les « factitifs » et les diverses sortes d'« élatifs » sont susceptibles de référer à des procès très semblables, sinon identiques. Les dérivés en *é-* servent en particulier à décrire nombre de travaux domestiques et de gestes des métiers traditionnels de la terre et de l'artisanat, toute une gamme de besognes élémentaires consistant à préparer un bien naturel ou semi-fini en séparant le nuisible de l'utile. Il est notable que la même opération peut souvent être décrite à l'aide de dérivés relevant de classes différentes. Prenez, par exemple, l'opération consistant à dépouiller une pierre de son pourtour ou de ses aspérités. Le radical peut être nominal et dénommer la partie de la pierre qui est enlevée (cf. *ébousiner*, de *bousin* 'surface tendre des pierres de taille'), l'instrument qui sert à réaliser cette opération (cf. *épincer*, de *pince* — il s'agit sans doute de la pince de carrier), ou la partie de la pierre qui résulte de celle-ci (cf. *épanner*, de *pan* 'face d'un objet polyédrique') ; il peut être aussi adjectival et désigner la propriété que confère l'opération à la pierre (cf. *ébruter*, de *brut* : l'opération consiste apparemment à arrondir une gemme et à en faire ainsi une pierre brute prête à la taille). Dans deux cas (*épanner* et *ébruter*) on a affaire à des « factitifs », dans les deux autres (*ébousiner* et *épincer*) à des « élatifs » ; le sens linguistique n'est pas le même, mais les procès auxquels il est fait référence sont quasiment identiques. Cette identité n'est imputable qu'à la présence de *é-*. De ce point de vue, on aurait sans doute tort de maintenir que l'interprétation de *é-* est de type « adverbial ». Elle n'est certes pas « prépositionnelle », mais les dérivés en *é-* ne sont pas endocentriques pour autant : c'est la présence du préfixe qui impose aux dérivés leur catégorie syntaxique de verbe et leur sens fondamentalement dissociatif, le radical précise seulement tel ou tel aspect de la dissociation considérée.

Il suffit de considérer un instant des dérivés « savants » ou « semi-savants » comme *exorbiter*, *expirer*, *exposer*, *exhumer*, *extraire* ou un emprunt comme *écarter* 'rejeter de ses cartes' pour se rendre compte qu'ils n'obéissent pas aux mêmes régularités.

1.4. La diversité interne de la dérivation « populaire » en é-

Dans l'hypothèse qui vient d'être proposée, la diversité des dérivés « populaires » en é- résulte non pas de l'homonymie de deux préfixes, mais de la pluralité des rôles sémantiques que peut jouer le radical. Trois classes principales se laissent distinguer suivant que le radical remplit la fonction thématique de Thème, de But ou d'Instrument³.

Dans le premier cas, le radical désigne la partie qui est dissociée du tout, désigné lui-même par le complément d'objet. Celui-ci remplit donc, comme dans les deux autres cas, la fonction thématique de Source. Ces dérivés « Thème/Source » sont pour ainsi dire toujours bâtis sur des noms. Dans un cas seulement, *essimpler* 'dans une culture florale, éliminer les plantes simples au profit des doubles', le radical est adjectival, mais le substantif *plante* est sous-entendu. C'est la catégorie de très loin la mieux représentée dans les dictionnaires, où l'on trouve par exemple *ébeurrer* 'ôter le beurre du lait', *écaler* 'dépouiller (des noix, des amandes) de leur écale', *écoeurer* 'faire perdre le coeur, dégôûter', *écoquer* 'détruire ou prendre les coqs surabondants, nuisibles aux couvées, parmi les faisans, les perdrix, etc.', *effleurier* 'ôter les fleurs d'une plante', *émousser* 'débarrasser un arbre des mousses et lichens qui le parasitent'. C'est aussi la catégorie la plus productive de nos jours ; sur la Toile, nous avons trouvé par exemple : *ébarbicher* (*un jeune homme*), *écouetter* (*une chevelure*), *écrâner* (*une morue*), *édoigter* (*un individu*), *édrageonner* (*des piments*), *éfougérer* (*un champ*), *égriffer* (*un chat*), *énervurer* (*un chou*), et beaucoup d'autres.

Le radical peut aussi désigner la propriété ou le type d'entité résultant de la dissociation. La plupart des déadjectivaux entrent dans cette catégorie (cf. e.g. *écourter*, *élégir*, *émincer*, *émousser* 'rendre moins tranchant', *évider*, etc.). On trouve aussi un nombre restreint de dénominaux comme *ébrécher*, *écarteler*, *effranger*, *émietter* ou *évaser*. Enfin, il est possible que quelques déverbaux comme *éboiter* ou *épouffer* entrent eux aussi dans la catégorie de ces dérivés « But/Source » : *éboiter* quelqu'un c'est le blesser de sorte qu'il boite, *épouffer* quelqu'un, c'est lui faire perdre haleine de sorte qu'il pouffe (i.e. souffle bruyamment).

Enfin, le radical peut désigner l'instrument qui sert à la dissociation. Cette catégorie de dérivés « Instrument/Source » comprend un petit nombre de dénominaux comme *échauler* 'désinfecter (le grain) à la chaux', *effaucheter* 'ramasser les avoines avec un fauchet', *émeuler* 'polir à la meule', *épinceter* ou *épincer* 'ôter du drap avec de petites pincettes les impuretés qui s'y rencontrent', *époisonner* 'blesser à l'aide d'un poison'. Il comprend aussi deux déadjectivaux (*ébouillanter* et *échauder*), mais le substantif *eau* est sous-entendu. Enfin, le radical peut être verbal, comme

³ Nous empruntons ces notions à Jackendoff (1972). Jacquey et Namer (2005) ont tenté de formaliser des versions antérieures du présent travail (Aurnague et Plénat 1996, 1997) dans le cadre de la théorie du Lexique Génératif. Il est possible que cette théorie ait un pouvoir expressif supérieur à celle dont nous nous inspirons ici. Cependant, notre intention n'est pas de formaliser une description mais seulement de décrire les faits. A cette fin, les étiquettes proposées par Jackendoff suffisent.

dans *égruger* ‘réduire en petits grains’ (de *gruger* ‘briser quelque chose de dur avec les dents’), *épister* ‘réduire en pâte en « pistant » (malaxant) les ingrédients dans un mortier’, *étirer* ‘étendre en exerçant une traction’. Il est parfois délicat de déterminer si un dérivé donné est dénominal ou déverbal : ainsi *échauler* pourrait être analysé aussi comme un déverbal de *chauler*.

Les deux dérivations « But/Source » et « Instrument/Source » sont, au moins faiblement, productives. Pour ce qui est de la première, nous avons par exemple trouvé sur la Toile *éplater* ‘étaler’ (mot d’enfant) et *émoignonner* ‘couper mains et pieds’ ; pour ce qui est de la seconde, nous avons trouvé *écaillouter* ‘lapider’ et *étronquer* ‘écourter en tronquant’. Ce qui, surtout, est notable, c’est que des dérivés ordinairement interprétés comme des dérivés « Thème/Source » peuvent le cas échéant recevoir une interprétation « But/Source » ou « Instrument/Source ». Nous avons ainsi rencontré *édenter*, que les dictionnaires glosent par ‘priver (quelqu’un) de ses dents’ (« Thème/Source ») avec le sens de ‘découper des dents (dans une cuiller de façon à en faire une sorte de fourchette)’ (« But/Source ») ; de même, *effourcher ses cheveux*, c’est en couper les extrémités fourchues (« Thème/Source »), mais *effourcher ses pieds sous la couette*, c’est écarter ses orteils les uns des autres en forme de fourche, les mettre en éventail (« But/Source »). Enfin, *écorner*, qui est défini par les dictionnaires comme ‘rompre une corne à un animal ou un angle à un objet’ (Thème/Source), a été employé par Céline avec le sens de ‘blesser (quelqu’un) avec ses cornes’ (cf. *TLF*, s.v. *écorner*, interprétation « Instrument-Source »). Ces polysémies ne peuvent pas s’expliquer par la nature du radical nominal, qui reste constant ; elles découlent de la variété des fonctions que ce radical peut remplir. Ces fonctions excèdent sans doute en nombre les trois fonctions que nous avons distinguées, puisque qu’il arrive que le radical soit un nom de lieu (cf. *éberguer* ‘vider et apprêter les morues comme à Bergen’) ou un nom de personne (cf. *églomiser*, du nom de l’inventeur du procédé décoratif consistant à dessiner à la pointe sèche sur une feuille d’or elle-même fixée sur du verre de façon à décorer celui-ci).

1.5. Conclusion

Pour rendre compte de l’apparente contradiction entre le caractère unitaire de la préfixation « populaire » en *é-* et la diversité des interprétations qu’elle autorise, nous proposons de considérer qu’il existe dans la langue un schème syntactico-morphologique partiellement spécifié de la forme :

$$(1) [_{SV} [v \text{ é- } [X]] [_{SN} Y]] \text{ ‘dissocier de Y’}$$

Ce schème indique seulement qu’il existe en français une classe de verbes transitifs préfixés en *é-* qui dénotent un procès de dissociation portant sur l’objet. Ce schème ne spécifie pas la catégorie syntaxique de la base, qui

peut donc être un substantif, un adjectif ou un verbe. Il ne spécifie pas non plus le rôle sémantique de cette base dans le procès de dissociation. Nous laissons de côté la question de savoir si la grammaire doit énumérer les fonctions accessibles à la base — et par conséquent distinguer des sous-schémas —, ou si le choix récurrent des fonctions de But, d'Instrument et, surtout, de Thème résulte de contraintes onomasiologiques.

L'utilisation de schémas sous-spécifiés est une nécessité en morphologie. Il n'est pas rare, en particulier, qu'un mode de formation ne spécifie pas le rôle sémantique d'un élément qu'il met en jeu. Dans un composé nominal en VN, par exemple, le N peut jouer le rôle de Patient (cf. *brise-lames*), d'Agent (cf. *trotte-bébé*), d'Instrument (cf. *cuit-vapeur*), de Lieu (cf. *croque-télé*), de Temps (cf. *réveil-matin*). L'usage que nous faisons d'un schéma de ce genre, qui trouverait des justifications théoriques notamment dans la « Construction Morphology » (cf. par exemple Booij 2007), nous semble en tout point préférable à la distinction habituelle entre « élatifs » et « factitifs » et même à la tentative unificatrice de Darmesteter.

Cette description, cependant, reste insuffisante. En particulier, elle ne permet pas de rendre compte de la différence qui sépare les dérivés en *é-* des verbes simples construits sur le même radical quand les uns et les autres ont un sens dissociatif. *Curer* et *écurer*, par exemple, ne s'emploient pas dans les mêmes situations. « Si vous nettoyez quelque chose en le frottant avec du grès, du sable, etc. pour le rendre clair, vous écurez, mais, si vous ôtez d'une concavité quelconque ce qu'elle peut renfermer de sale, vous curez. », nous dit Littré (s.v. *curer*). Il en est de même de *vider* et de *évider* : contrairement à *vider*, *évider* ne s'utilise pas pour dire qu'on évacue un contenu d'un contenant, mais seulement pour indiquer qu'on creuse l'intérieur d'un objet ou qu'on en découpe la partie extérieure : on évide un tronc d'arbre pour en faire une pirogue ou le collet d'une robe pour l'échancrer, on n'évide pas un réservoir plein d'eau. Ce qui est en jeu, c'est le type de relation qu'entretiennent l'entité dissociée et l'entité qui subit la dissociation. Pour étudier cette relation, toutefois, il est difficile de s'appuyer sur les dérivés déverbaux comme *écurer* ou déadjectivaux comme *évider*, qui donnent peu d'indications sur l'entité dissociée, dont la nature n'est pas précisée. Nous nous intéressons donc dans ce qui suit aux dérivés dénominatifs et plus particulièrement aux dérivés « Thème/Source » et « But/Source », qui permettent de déterminer les relations entre l'entité qui subit la dissociation et celle qui en est dissociée ou celle qui résulte de la dissociation.

2. Les dérivés en *é-* à base nominale : analyse sémantique préliminaire

Nous tentons, dans cette section, d'analyser plus en profondeur les particularités du sémantisme des dérivés en *é-*. Il s'agit, en particulier, de mieux circonscrire les relations spatiales existant entre l'entité désignée par la base du dérivé et celle que dénote son complément. Pour ces

observations, et comme indiqué ci-dessus, nous nous focalisons sur les dérivés dont la base est nominale et ne considérons que les cas où celle-ci joue, dans la relation sous-jacente, un rôle de Thème ou de But (les cas où la base a un rôle d'Instrument sont donc exclus).

2.1. Les dérivés de type « Thème/Source » : relation d'attachement habituel et relations de partie à tout

Il semble que le contenu sémantique des dérivés en *é-* dont la base et le complément ont respectivement un rôle de Thème et de Source fasse appel à une relation d'« attachement habituel » entre les entités spatiales mises en jeu. Nous précisons, ci-dessous, les propriétés de cette relation en tentant, en particulier, de montrer qu'elle subsume les relations de partie à tout ou méronymies et présente, de ce fait, un caractère plus général que ces dernières. Nous introduisons ensuite un certain nombre de restrictions sémantiques affectant aussi bien la relation entre les entités spatiales introduites par les lexèmes analysés que la nature de ces entités.

2.1.1. La relation d'attachement habituel

Nous appelons relation d'« attachement habituel » toute relation entre deux entités spatiales telle que l'entité localisée ou entité-cible (dans les termes de Vandeloise (1986)) est « habituellement » située au niveau de l'entité localisatrice ou entité-site. Cette relation permet, en particulier, de rendre compte de certaines constructions génitives du français et intervient également dans le fonctionnement du génitif locatif du basque (Aurnague 2004). Ainsi, il est vraisemblable qu'un individu apercevant un chien dans un jardin utilisera plus facilement la phrase *Voyez le chien dans le jardin* que l'énoncé *Voyez le chien du jardin* pour s'adresser à un interlocuteur. Cette dernière construction suppose en effet, la plupart du temps, que la cible à laquelle il est fait référence (chien) soit associée, dans la connaissance partagée des locuteurs, à l'entité-site mentionnée (jardin) : c'est précisément le cas lorsque la première est localisée de façon habituelle dans la seconde et, plus généralement, lorsqu'un lien informationnel durable peut être établi entre ces entités.

Les relations spatiales existant entre les entités introduites par les dérivés en *é-* de type « Thème/Source » semblent pouvoir être caractérisées comme étant des relations d'attachement habituel. Comme cela a déjà été mentionné plus haut, ces dérivés font fréquemment appel à des relations de partie à tout (*ébarber, ébrancher, écerveler, écorner, édenter, etc.*). Dans d'autres cas, les dérivés en *é-* mettent en jeu un Thème qui paraît être le produit de la Source, sans en être forcément une partie (*ébrener, ébuller, écumer, égoutter, époiler, etc.*). Enfin, ces lexèmes font parfois référence à des Thèmes qui apparaissent ou se fixent sur la Source, la relation de parasitage étant le cas de figure le plus caractéristique (*ébousiner, émoucher, émousser, énieller, époudrer, épouiller, épousseter, épucer, éverrer, etc.*). Dans toutes

ces situations, on peut remarquer que le Thème introduit par le dérivé en *é-* est localisé de façon stable au niveau de la Source, qu'il en soit une partie ou le produit ou bien plus simplement qu'il se soit fixé à cet endroit. Une analyse plus approfondie montre que cette relation d'attachement habituel s'accompagne d'une certaine forme de dépendance entre Thème et Source (Aurnague et Plénat 2007). De nombreuses méronomies — et tout particulièrement les relations « composant-assemblage » qui sont ici largement majoritaires (cf. sections 2.1.2 et 2.1.3) — donnent ainsi naissance à des dépendances entre parties et tous liées aux fonctions respectives de ces éléments⁴. Comme on le verra plus loin (section 2.1.3), le caractère naturel des entités mises en jeu par les dérivés en *é-*, fait qu'à ces dépendances fonctionnelles, s'ajoutent souvent une dépendance « génésique » de la partie (Thème) vis-à-vis du tout (Source) (la partie n'ayant pu émerger ou voir le jour en dehors du tout). Dans le cas d'un Thème produit par la Source, la présence d'un lien génésique est tout à fait évidente mais l'existence d'une dépendance fonctionnelle au sens large est également probable. Enfin, les situations de parasitage dans lesquelles le Thème apparaît ou se fixe au niveau de la Source s'accompagnent elles aussi d'un certain type de dépendances fonctionnelles et/ou génésiques entre ces entités. Les diverses configurations spatiales sous-tendant les dérivés en *é-* de type « Thème/Source » sont, par conséquent, très largement basées sur des relations de dépendance. Cette propriété (dépendance) ainsi que la stabilité évoquée précédemment, sont, de fait, étroitement liées au concept d'attachement habituel mis en évidence.

Les trois catégories de relations que subsume la relation d'attachement habituel — méronomies, production, fixation/localisation — forment en réalité un véritable continuum et, dans bien des cas, il paraît difficile de déterminer la nature exacte de la configuration en présence. Ainsi, le caractère instable ou éphémère de certains éléments reliés à une entité-tout semble favoriser une conceptualisation de type « production » au détriment d'une véritable relation de partie à tout (*ébeurrer, ébourgeonner, écrémer, effeuiller, effruiter, égermer, époiler, etc.*). Cette propension à considérer le Thème comme étant le produit du tout plutôt que comme l'une de ses parties est sans doute renforcée par le fait que l'action d'extraction porte sur une entité-tout désignée par un seul et même terme avant comme après le procès. Ceci tendrait, en effet, à suggérer une certaine stabilité de l'entité-tout plutôt qu'une altération de son identité/intégrité. La délimitation entre configurations de production et simples localisations/fixations est également délicate, en particulier lorsqu'il s'agit de déterminer si le Thème découle de l'activité ou du fonctionnement même de la Source ou s'il est le résultat d'un processus externe à la Source mais localisé à cet endroit (*égoutter, émousser, époudrer, étaillissage, etc.*). La difficulté d'établir des

⁴ L'étude des méronomies (Aurnague 2004, Vieu et Aurnague 2007) montre que plusieurs cas de dépendances fonctionnelles peuvent être distingués selon la manière dont ces dépendances s'établissent.

distinctions nettes entre les divers cas de figure mis en évidence plus haut n'est pas seulement due à la nature de l'entité identifiée par la base des dérivés en *é-* (Thème) mais peut aussi être conditionnée, pour un même dérivé, par le type de complément (Source) auquel celui-ci est associé. Ainsi le verbe *épailler* combiné au substantif *canne à sucre* dénote-t-il une relation de partie à tout ('enlever les feuilles basses de la canne à sucre'), alors qu'associé aux compléments (*des*) *cheveux* ou (*de la*) *laine*, il exprime une relation de fixation/localisation. De même, le verbe *effruiter* associé à un complément désignant un végétal se référera à une relation de partie à tout ou de production alors que, combiné à un nom de lieu (*verger, jardin, prairie, etc.*), ce lexème dénotera une relation de production voire une simple localisation. On le voit, un même dérivé peut, suivant les compléments auxquels il est associé, être utilisé pour exprimer des relations spatiales correspondant aux trois cas de figure décrits précédemment.

Ces observations montrent clairement l'existence d'un continuum reliant les diverses configurations spatiales mises en évidence — relations de partie à tout, production, fixation/localisation — et confirment par là-même leur proximité conceptuelle. Il n'est, dès lors, pas surprenant que ces relations spatiales puissent être caractérisées au moyen d'un même concept — celui d'attachement habituel — et que la langue fasse appel à des procédés morphologiques identiques pour identifier l'ensemble de ces situations.

2.1.2. Relations de partie à tout et ontologie des entités spatiales

L'étude des méronymies ou relations de partie à tout a fait l'objet d'assez nombreux travaux aussi bien en linguistique, psychologie et philosophie qu'en intelligence artificielle (Cruse 1986, Iris *et al.* 1988, Pribbenow 1995, Tversky 1986, 1990, Vieu 1991, Winston *et al.* 1987). Dans Aurnague (2004), Vieu (1991), Vieu et Aurnague (2007), six classes distinctes de relations de partie à tout ont pu être mises en évidence. On distingue tout d'abord les relations de type « composant-assemblage » (*la roue de la voiture, le clavier de l'ordinateur*) dans lesquelles la partie présente des frontières bien circonscrites et remplit (dans le tout) une fonction particulière qui la différencie d'autres parties de la même entité (les parties ne sont pas similaires). Les relations de type « morceau-tout » (*un fragment de la tasse, le haut de la montagne*) s'opposent à la classe précédente en ce qu'elles désignent une partie connexe qui ne remplit pas de fonction particulière dans l'entité-tout et ne possède pas de limites précises. Elles sont essentiellement désignées au moyen de Noms de Localisation Interne (NLI : *haut, bas, intérieur, bord, etc.*) ou de substantifs tels que *fragment, morceau, débris, éclat*. Ces derniers lexèmes ont la particularité de désigner des parties résultant d'une action qui affecte, la plupart du temps, l'intégrité de l'entité-tout (*briser, casser, couper, etc.*). Les relations de type « portion-tout » (*une tranche du gâteau, un verre de vin*) se rapprochent sur bien des

points des morceau-tout et (comme dans le cas des fragments cité plus haut) désignent souvent des parties résultant d'une opération de découpage ou d'extraction. Elles se différencient toutefois de la classe précédente par le fait que l'entité-tout est ici une substance désignée par un terme de masse (*un verre d'eau, un litre de lait, un morceau de sucre, etc.*) ou un terme comptable ayant un équivalent massique (*une tranche de ce gâteau/une tranche de gâteau, un morceau de ce fromage/un morceau de fromage*), la partie devant, pour sa part, être constituée de la même substance que le tout (elles sont donc homéomères). De plus, une entité ne pourra être caractérisée comme étant une portion d'un tout que si la relation existant entre le reste de l'entité-tout et cette dernière est également du type « portion-tout ». La classe « substance-tout » regroupe, de son côté, les relations pour lesquelles la partie est identifiée par un nom de substance et le tout (connexe) est désigné par un nom de substance (*le rhum de ce punch, le sable de ce mortier*) ou bien par un terme comptable (*le beurre de ce gâteau, le fer de ce coffre, l'eau de ce bonhomme de neige*). Soulignons qu'il s'agit de la seule relation de cette classification nécessitant une distribution homogène de la partie dans le tout. Une dernière catégorie de méronymies regroupe les relations liées à la notion de collection. Il est en réalité possible de distinguer deux sous-classes selon que la partie considérée est un élément (relation « élément-collection » : *une brebis du troupeau, une carte du jeu de cartes*) ou une sous-collection de l'entité-tout (relation « sous-collection/collection » : *Les états du Benelux font partie de la C.E.E.*). Une collection peut être désignée par un terme pluriel (*les livres, les arbres, etc.*) aussi bien que par un terme singulier (*un troupeau, une forêt, etc.*) et les éléments regroupés dans cette structure le sont sur la base de propriétés plus ou moins stables qu'ils partagent. Les éléments d'une collection présentent donc un caractère similaire et remplissent par rapport au tout des fonctions du même type.

La caractérisation des diverses relations mises en évidence se base donc sur plusieurs propriétés ou critères. Le premier de ces critères indique si la partie est distribuée de façon homogène dans le tout (distribution ou répartition des substances) ou si au contraire elle y occupe une zone spécifique. Le second critère correspond à l'existence ou non d'une même substance constituant l'entité-tout. Les troisième et quatrième critères ont trait respectivement à la fonction remplie par la partie dans le tout et à la nécessité ou non pour les parties d'être similaires. Le cinquième critère stipule que la relation entre le complémentaire d'une partie ou « reste » et le tout doit être de même nature que la relation entre la partie et le tout. Le dernier critère de cette classification retient le fait que les parties constituent ou non des entités connexes.

Comme nous l'avons indiqué, les substances sont les seules entités qui nécessitent d'être uniformément réparties/distribuées dans l'entité-tout (premier critère) et les portions de même que les substances doivent

appartenir à un tout constitué d'une seule et même substance (second critère). Alors que les composants et les éléments remplissent souvent une fonction précise dans l'entité-tout, les morceaux et les portions n'y jouent généralement pas un rôle fonctionnel particulier (troisième critère). Il a également été noté que les composants ainsi que les substances impliquent une certaine différenciation/dissemblance des parties contrairement aux portions et aux éléments pour lesquels la similarité est une propriété importante. Par ailleurs, la relation entre le complémentaire d'une portion (« reste ») et l'entité-tout doit, elle aussi, être de type « portion-tout ». Enfin, soulignons que les morceaux, les portions ou bien encore les substances d'une entité-tout doivent être des parties connexes de ce tout.

Cette analyse des relations de partie à tout repose en fait sur une classification sous-jacente des entités spatiales (Aurnague 2004, Aurnague *et al.* 1997, Vieu 1991, Vieu et Aurnague 2007). Les relations « élément-collection », « sous-collection/collection », « portion-tout » et « substance-tout » supposent que certaines entités spatiales puissent être caractérisées comme étant des collections ou bien des substances. Par ailleurs, les travaux sur l'expression de l'espace dans la langue montrent que celle-ci distingue souvent les entités ayant le statut de « lieu » (parmi lesquels les lieux géographiques) de celles qui sont de simples objets (Aurnague 2004). A ce propos il est nécessaire de noter que les relations « composant-assemblage » et « morceau-tout » s'appliquent à des entités spatiales qui sont, dans leur grande majorité, des lieux ou des objets. Enfin, l'espace linguistique fait aussi référence à des portions d'espace (*l'intérieur du verre, le dessous de la table, etc.*) qui n'ont pas d'existence véritablement autonome mais sont plutôt définies par rapport à d'autres entités (en particulier objets et lieux). On le voit, l'étude des relations de partie à tout et plus généralement l'analyse de l'espace dans la langue supposent la définition d'une classification ou ontologie précise des entités du monde. Nous retiendrons ici les classes mentionnées ci-dessus, à savoir, les substances, les lieux et les objets (les portions d'espace étant définies par rapport aux deux dernières catégories) ainsi que la catégorisation orthogonale entité atomique/collection.

2.1.3. Restrictions sur les relations et les entités

Nous avons montré plus haut que la sémantique des dérivés en *é-* de type « Thème/Source » peut être analysée sur la base d'une relation d'attachement habituel qui semble plus générale que les relations de partie à tout à proprement parler puisque n'excluant pas les cas de production ou de fixation/localisation.

En nous appuyant sur la classification des méronymies présentée précédemment, nous mettons maintenant en évidence le fait que les lexèmes considérés font appel à des catégories bien précises de relations de partie à tout. On peut dire, en ce sens, que la relation sémantique mise en jeu par les

dérivés étudiés est tout à la fois plus générale (relation d'attachement habituel) et plus restrictive que les méronomies. Nous verrons ensuite que des contraintes bien particulières s'appliquent également aux entités spatiales qui sous-tendent le fonctionnement des dérivés en *é-*.

Pour ce qui est des restrictions relatives aux méronomies, on constate que les dérivés en *é-* de type « Thème/Source » font exclusivement référence à des relations basées sur la non-similarité entre parties (« composant-assemblage », « substance-tout », « sous-collection/collection ») ou bien pour lesquelles ce critère ne paraît pas jouer de rôle particulier (« morceau-tout »). En d'autres termes, les relations impliquant la similarité entre parties (« élément-collection », « portion-tout ») ne semblent pas mises en jeu par ces dérivés.

Il est important de noter que, parmi les relations relevées, celles de type « composant-assemblage » sont de loin les plus représentées (*ébarbillonné, éboguer, ébosser, ébrancher, écerveler, édenter, églander, etc.*). À côté de cette relation nettement dominante, on trouve un certain nombre de relations « substance-tout » impliquant, elles aussi, la différenciation/dissembance des parties (*ébeurrer, ébourrer, écrémer, élaier, élier, épulper, etc.*). Précisons que, dans le cas des substances, il est parfois difficile de déterminer si l'on est en présence d'une véritable relation de partie à tout (substance-tout) ou bien si le Thème est simplement conceptualisé comme étant une production de la Source. Ceci rejoint les remarques effectuées auparavant sur le continuum méronomie/production/fixation et nécessiterait une analyse sémantique et cognitive plus approfondie prenant en compte des facteurs complexes tels que la nature de la substance considérée (solide, liquide, etc.), son caractère permanent ou éphémère, etc. Il apparaît, de ce point de vue, que la consistance et, plus généralement, la densité des substances mises en relation est rarement identique (si bien que l'on ne trouve pratiquement pas de dérivés impliquant, par exemple, deux substances solides ou deux substances liquides). Cette propriété, qui est probablement une conséquence directe du procès de dissociation sous-tendant la sémantique des dérivés en *é-*, introduit une certaine forme de contraintes sur les substances désignées et restreint de façon significative la possibilité de recourir à la relation « substance-tout ». Quelques-uns des dérivés pris en considération font également appel à la relation « morceau-tout » (*ébotter, ébouter, écimer, efflanquer, épointer, étêter, etc.*). Les lexèmes relevant de cette catégorie sont formés à partir de Noms de Localisation Interne (NLI : *bout, cime, flanc, pointe, tête, etc.*) identifiant, sur la base d'informations spatiales, des zones souvent dépourvues de fonction et aux limites floues (Aurnague 1996, 2004). Notons que les NLI répertoriés ici font appel aux trois principaux domaines habituellement mis en jeu par ce type d'élément lexical, à savoir l'orientation (orientations verticale (*cime, tête*) et latérale (*flanc*)), la topologie (limites « ponctuelles » : *pointe*) et la distance (*bout*). La proportion de dérivés

construits à partir de NLI est cependant faible au regard des possibilités offertes par cette classe de noms spatiaux (il en existe environ 60 en français). Ceci est probablement dû au manque d'autonomie référentielle de ces lexèmes (ils doivent souvent être utilisés en combinaison avec le nom de l'entité-tout à laquelle ils s'appliquent : ??*C'est un haut*) et au fait (connexe) que la partie pointée n'est généralement pas individualisable en dehors de l'acte de désignation lui-même (l'énumération des composants d'une entité — ex. : *Un arbre comprend un tronc, une ramure, des racines, des feuilles*, etc. — apparaît ainsi plus naturelle que sa décomposition à travers des NLI — ex. : ?*Un arbre comprend un haut et un bas* —). Cette faible représentation des NLI apparaît encore plus nettement si l'on considère la possibilité que certains des NLI relevés (et les dérivés qui en découlent) soient utilisés avec leur sens fonctionnel d'origine (*tête, flanc*) ou que la zone découpée par le NLI coïncide, dans un cas particulier, avec un composant situé à cet endroit (ex. : *ébotter un clou, épointer une aiguille*).

Indiquons qu'en dehors des trois relations décrites (qui couvrent la presque totalité des dérivés en *é-* de type «Thème/Source»), on recense quelques exemples très minoritaires de relations pouvant, le cas échéant, être interprétées comme étant des «sous-collections/collections». Les lexèmes concernés (*écoquer/écoqueter, ébouquiner, essimpler*) se réfèrent, en effet, à des animaux (coqs, lièvres mâles) ou des plantes (plantes à fleurs simples) et peuvent, selon nous, dénoter l'extraction des entités visées d'un endroit particulier identifié par la Source (relation de localisation) aussi bien que leur élimination d'un ensemble plus vaste d'éléments auquel elles appartiendraient (le terme chasse peut ainsi dénoter une propriété ou bien un ensemble/une réserve de gibier).

Parallèlement aux contraintes relatives aux méronymies, les dérivés en *é-* de type «Thème/Source» semblent également exiger un certain nombre de restrictions concernant les entités spatiales auxquelles ils s'appliquent. En se reportant à la classification des entités introduite auparavant, on remarque tout d'abord que les lexèmes étudiés mettent très majoritairement en jeu des entités de type «objet» (humains, animaux, végétaux). Il apparaît également que ces objets ont la particularité d'être des entités naturelles ou des artefacts bruts (*ébavurer une pièce métallique, énouer un drap*) et non des artefacts complexes⁵. Ce point revêt une importance particulière dans la perspective d'une modélisation des constructions analysées et il joue également un rôle non négligeable dans l'établissement des relations de dépendance entre parties et tous. Contrairement aux artefacts, il est en effet difficile que les parties d'une entité naturelle aient pu émerger en dehors et indépendamment de cette dernière si bien que l'on est massivement

⁵ Certains dérivés — dont la base est un nom de partie faisant initialement référence à une entité naturelle — paraissent cependant pouvoir s'appliquer à des artefacts complexes (*édenter (un râteau), éjamber (un pantalon), équeuter (une casserole)*, etc.). Ceci est probablement dû à la mise en œuvre d'un processus métaphorique reliant ces usages aux emplois «naturels» évoqués par leurs bases.

confronté ici à des dépendances génésiques entre parties et tous (Aurnague et Plénat 2007). Si les entités de type « objet » semblent de loin les plus nombreuses, les dérivés considérés font également appel à des substances (voir les exemples de relations « substance-tout » cités plus haut) ainsi qu'à des lieux (*ébouer, ébûcheter, échardonner, effruiter, étaillissage, étaupiner*, etc.). La dernière catégorie d'entités considérée dans la classification, à savoir les portions d'espace, ne semble, pour sa part, pas intervenir dans le fonctionnement des dérivés de type « Thème/Source ». Le caractère immatériel des portions d'espace qui, comme nous l'avons souligné, sont totalement dépendantes des entités spatiales (matérielles) par rapport auxquelles elles sont définies explique qu'une action de dissociation/extraction puisse difficilement porter sur ce type d'entités. Parce qu'ils mettent en exergue le résultat d'un procès (partie ou élément qui apparaît au terme de l'action) plutôt que le procès lui-même, les dérivés de type « But/Source » sont, par contre, plus susceptibles de faire appel à des portions d'espace (ex. : *ébrécher*).

2.1.4. Autres remarques

Quelques remarques supplémentaires relatives, pour l'essentiel, aux relations de partie à tout méritent d'être faites.

Comme la classification des méronymies utilisée dans cette étude l'a mis en évidence (Aurnague 2004, Vieu 1991), la relation entre une substance et un tout suppose, parmi d'autres contraintes, que la substance soit distribuée de façon homogène dans le tout et que ce dernier soit considéré comme une entité massique. Les cas pour lesquels la partie désignée au moyen d'un nom de substance (ou encore d'un terme comptable ayant un équivalent massique) ou d'un pluriel n'est pas uniformément distribuée dans l'entité-tout mais y occupe une place bien déterminée (*ébarber, écailler, écaler, écorcer, écroûter, époiler, étripier*, etc.) ne peuvent donc être catégorisés comme étant des relations « substance-tout ». La localisation précise de la substance dans le tout et le caractère non similaire des substances rendent en fait ces relations extrêmement proches des relations de type « composant-assemblage ». Ceci tend évidemment à renforcer le rôle des « composants-assemblages » dans la sémantique des dérivés en *é-* de type « Thème/Source ». De façon symétrique, les contraintes retenues pour la caractérisation de la relation « substance-tout » — et le fait que la désignation de la partie par un nom de substance ne soit pas suffisant — expliquent que les relations répondant effectivement à ces critères soient assez peu nombreuses.

Un deuxième point méritant d'être mentionné concerne le fait qu'un nombre réduit de dérivés en *é-* mettant en jeu une relation de partie à tout (*échiner, écuissier, égorger, éjoindre, énuquer, épater, épauler, éventrer*, etc.) semblent ne pas (toujours) impliquer un procès de dissociation/extraction de la partie par rapport au tout. Ces lexèmes

paraissent plutôt dénoter une certaine forme de détérioration de la partie concernée (*échine, cuisse, gorge, nuque, patte, épaule, ventre*, etc.) à travers une action provoquant la rupture ou le déchirement. Ces derniers concepts montrent que l'idée de dissociation n'est, en réalité, pas totalement absente ici : elle s'applique, en fait, à la structure interne de la partie identifiée plutôt qu'à la relation entre cette partie et l'entité-tout. Une analyse plus précise fait rapidement apparaître que, s'il n'est pas physiquement supprimé, le lien entre la partie et le tout est, d'une certaine manière, affecté par l'action que décrit le verbe. En effet, les relations de partie à tout associées aux dérivés considérés se réfèrent à des parties du corps animal ou humain et appartiennent par là même à la catégorie « composant-assemblage ». Comme cela a été souligné, l'une des caractéristiques essentielles de ce type de méronomie réside dans le rôle ou la fonction que joue la partie dans le tout. On comprendra, dès lors, que la dissociation « interne » ou, plus généralement, la détérioration de la partie empêche cette dernière d'assurer la fonction qui lui revenait dans le tout si bien qu'il y a disparition ou du moins altération de la relation entre le composant et l'assemblage (on pourrait aller jusqu'à considérer qu'il y a, d'un point de vue fonctionnel, disparition/ablation de la partie).

Examinons, finalement, le cas du verbe *égrapper* qui paraît, à première vue, déroger au schéma général mis en évidence pour l'ensemble des dérivés en *é-*. En effet, il semble ici que la Source correspondant au procès décrit soit exprimée par la base du verbe plutôt que par son complément. Une étude plus poussée de cet élément lexical a permis de mettre en évidence des interprétations alternatives qui paraissent mieux s'intégrer au cadre général proposé (Aurnague et Plénat 2007). L'une de ces interprétations consiste à considérer que le nom *grappe* ne réfère pas véritablement à une entité spatiale mais indique la façon dont sont structurés les raisins. La capacité d'un terme à spécifier la structure et l'organisation d'une entité ou d'un ensemble d'entités peut être saisie, entre autres, en observant la possibilité d'élaborer des locutions prépositionnelles de la forme *en N* (*en grappes, en pièces, en miettes*, etc.). Dans le cas qui nous occupe, une telle lecture est d'autant plus plausible que, lorsqu'il est associé à d'autres compléments que des fruits (en particulier du minéral), *égrapper* ne paraît pas impliquer l'existence d'une entité « grappe » mais semble bien, en réalité, signifier la simple dissociation/dislocation de la structure considérée. Si cette explication est correcte, les bases (nominales) des dérivés en *é-* ne dénoteraient pas uniquement des entités spatiales extraites de la Source (Thème) ou y apparaissant (But) au terme de la dissociation. Elles pourraient aussi être constituées par des noms qui précisent la structure de l'entité correspondant au complément, que cette structure soit démantelée par le procès de dissociation (*égrapper*) ou qu'elle en soit le résultat. De ce point de vue, certains dérivés de type « But/Source » suggérant la désagrégation de l'entité-tout, parmi lesquels, *écarteler, émettre* ou *épiécer* (voir plus loin

(2.2.1) l'étude détaillée de ces verbes), sont, selon nous, susceptibles d'être conçus comme précisant la structure de l'entité-tout après qu'a été réalisée la dissociation.

2.2. Les dérivés de type « But/Source »

Nous tentons, dans la suite, de caractériser les configurations spatiales mises en jeu par les dérivés en *é-* de type « But/Source ». Rappelons que, contrairement aux dérivés de type « Thème/Source », la base de ces lexèmes dénote une partie du tout (désigné par le complément) qui n'a d'existence véritable qu'au terme du procès — action de dissociation/extraction — décrit. Nous étudions d'abord les éléments de cette classe qui font appel à des relations de partie à tout impliquant la notion de similarité entre parties, puis nous considérons ceux dont la base désigne non pas la partie extraite, mais plutôt une partie apparaissant dans le tout comme conséquence de l'extraction.

2.2.1. Parties similaires et désagrégation de l'entité-tout

Un certain nombre de dérivés en *é-* de type « But/Source » suggèrent la possibilité d'une désintégration totale de l'entité-tout identifiée par le complément (*écarteler, effiler (un tissu), effiloche, émier, émietter, etc.*). Dans certains cas, la base est un terme générique susceptible de désigner un ensemble de parties (*quartier, mie, miette, etc.*) dans l'entité-tout plutôt qu'une partie bien précise. Ces termes génériques semblent introduire des relations de similarité de type « portion-tout » mettant en jeu des entités englobantes plus ou moins spécifiques (ainsi *miette* est-il plus restrictif que *quartier*). C'est précisément en raison du caractère générique du terme correspondant à la base que ces dérivés peuvent indiquer la désintégration de l'entité-tout. D'autres dérivés s'appliquent à des entités spatiales (*tissu, toile, etc.*) qui sont constituées d'un ensemble d'éléments du type de celui que désigne la base (*fil, filoche*). Même si, en raison de la fonction qu'elles remplissent dans le tout, les parties considérées peuvent être vues comme étant des composants (ou, le cas échéant, des substances), leur caractère similaire suggère également la possibilité qu'elles soient liées au tout par une relation de type « élément-collection ». Quoi qu'il en soit, c'est la connaissance du monde relative au lien structurel entre les entités en présence (*fil/filoche - tissu*) qui conduit, dans ce cas, à interpréter le dérivé comme pouvant induire la désintégration du tout.

Le fait que certains des dérivés examinés ci-dessus identifient des parties qui ne préexistent pas à l'action d'extraction mais en résultent n'est pas vraiment étonnant. En effet, ces dérivés font appel à des relations de type « portion-tout » pour lesquelles l'étude des méronymies (Aurnague 2004, Vieu 1991) a montré qu'elles supposent souvent la réalisation d'une action affectant, d'une certaine manière, l'intégrité de l'entité-tout (découpage, dislocation, etc.). De façon plus générale, l'inexistence initiale ou tout du

moins l'absence de saillance visuelle des parties désignées constitue ici une contrainte importante puisque ce paramètre semble aussi s'appliquer (dans une certaine mesure) aux dérivés mettant en jeu un ensemble de composants (*effiler, effiloche*, etc.). Cette propriété mise à part, on peut cependant remarquer que les dérivés en *é-* susceptibles d'exprimer la désintégration totale de l'entité-tout, se rapprochent fortement des dérivés de type « Thème/Source » analysés plus haut. Soulignons en particulier que, dans les deux cas, la base de ces lexèmes se réfère à une ou plusieurs entités que l'on extrait d'une entité englobante identifiée par le complément, ces deux entités ou groupes d'entités étant liés par une relation de partie à tout, de production ou bien de fixation/localisation.

2.2.2. De l'extraction à la génération

Parmi les dérivés en *é-* de type « But/Source », un certain nombre se caractérisent par le fait que leur base ne désigne pas la partie extraite de l'entité-tout mais plutôt une partie ou propriété apparaissant (de manière unique ou multiple) dans cette entité comme conséquence de l'opération de dissociation/extraction (*ébiseler, ébrécher, écolleter, effiler (des cheveux), effranger, émécher, épanneler, épanner, épointer*, etc.). Le procès décrit par ces dérivés suggère bien souvent l'amputation (ou du moins l'altération) de l'entité-tout identifiée par le complément, mais, contrairement aux lexèmes examinés jusqu'ici, aucun élément, dans le dérivé ou dans ses arguments, ne réfère directement à la partie ôtée. Les parties créées ou apparues au terme du procès (*biseau, brèche, collet, fil, frange, mèche, pan/panneau*, etc.) sont, pour la plupart, des composants de l'entité-tout, une relation de type « morceau-tout » étant parfois envisageable entre ces deux entités (*pointe*)⁶. Le recours à ces deux relations (basées sur la non-similarité) n'est pas vraiment surprenant dans la mesure où les parties créées semblent devoir se distinguer de celles déjà présentes dans l'entité-tout et où d'autres méronymies non similaires (telles que les relations « substance-tout » et « sous-collection/collection ») paraissent difficiles à conceptualiser comme pouvant être générées au terme d'un procès de dissociation/extraction. Indiquons également que les divers composants ou morceaux auxquels fait référence la base de ces dérivés se caractérisent par des propriétés visuelles — liées à la géométrie (morphologie) ou/et à la consistance/texte — assez aisément identifiables, ce qui constitue une restriction supplémentaire pour les parties susceptibles d'intervenir ici. On remarque par ailleurs qu'au-delà des seuls objets et substances, les entités auxquelles réfèrent ces dérivés peuvent être des portions d'espace (*ébrécher*). Ceci s'explique par le fait que l'action de dissociation/extraction peut aboutir à la création d'un vide ou d'une portion d'espace dans l'entité-tout. Il s'agit là d'une opposition

⁶ Nous pensons cependant, qu'en raison des propriétés géométriques mentionnées plus loin, l'usage du lexème *pointe* qui est fait ici est souvent plus proche d'un nom de composant que d'un véritable NLI dénotant la seule localisation extrême.

assez claire avec les dérivés de type « Thème/Source » pour lesquels il paraît difficile que l'extraction puisse opérer sur une portion d'espace et non sur une entité matérielle (objet, substance, lieu).

Soulignons que les dérivés considérés ici se distinguent, par leur nature même, des lexèmes analysés auparavant, qu'il s'agisse des dérivés de type « Thème/Source » ou bien encore des dérivés basés sur des relations de similarité. En effet, et comme cela a déjà été indiqué, ces dérivés se réfèrent à des parties apparaissant au terme de l'action de dissociation/extraction et non, comme pour l'ensemble des autres lexèmes, à des entités soustraites à l'entité englobante.

Cette réflexion suggère une « redéfinition » éventuelle des rôles thématiques visant à rendre compte de cette bipartition. Ainsi la base pourrait être caractérisée comme « Thème » lorsqu'elle identifie une partie **extraite** de l'entité-tout, cette partie pouvant préexister au procès d'extraction ou en être le résultat (relations « portion-tout » et « morceau-tout »). Le rôle thématique de « But » serait au contraire affecté à la base lorsque celle-ci désigne une partie apparaissant dans l'entité-tout (sans en être séparée) après extraction d'un autre élément.

Un autre critère sémantique relatif à la préexistence des entités dénotées par la base (et transversal aux deux catégories définies ci-dessus) pourrait servir à rapprocher les dérivés impliquant la similarité entre parties et ceux décrivant la création/génération d'une partie, c'est-à-dire la classe de lexèmes actuellement caractérisés comme dérivés de type « But/Source ». Cette distinction sémantique mérite d'être maintenue, car elle contribue vraisemblablement à expliquer pourquoi les lexèmes de type « But/Source » (section 2.2) font tous appel à des relations de partie à tout alors que les dérivés de type « Thème/Source » (section 2.1) décrivent des relations variées entre l'entité extraite et l'entité englobante (méronomie, production, fixation/localisation).

3. Vers un cadre sémantique pour l'analyse des dérivés en é-

Nous mentionnons, dans les lignes qui suivent, plusieurs propriétés supplémentaires des dérivés en é- à base nominale (section 3.1) et nous effectuons une synthèse des contraintes sémantiques qui semblent peser sur ces lexèmes (section 3.2). Comme il sera indiqué dans la conclusion, la caractérisation sémantique proposée dépasse clairement le champ des seuls dénominaux dans la mesure où divers traits mis au jour paraissent également s'appliquer aux dérivés possédant une base adjectivale ou bien verbale.

3.1. Quelques propriétés additionnelles

Au-delà des caractéristiques spatiales abordées précédemment (section 2), les procès auxquels se réfèrent les dérivés en é- présentent des propriétés aspectuo-temporelles intéressantes (Aurnague et Plénat 2007) que nous

résumons ci-dessous (elles concernent, pour l'essentiel, l'aspect interne ou Aktionsart). Ces dernières jouent d'ailleurs, comme on l'évoquera, un rôle non négligeable dans le fonctionnement de certaines constructions intégrant les verbes étudiés.

Les dérivés en *é-* peuvent, à partir de l'opposition entre procès atomiques et procès étendus (ou si l'on préfère entre procès ponctuels et duratifs), être classés en deux groupes aspectuels. Lorsque la base introduit une collection ou une substance localisée au niveau de la Source, le procès dénoté par le verbe présente généralement un aspect étendu ou non atomique (cas 1 : la non-atomicité est induite par la base). Un phénomène équivalent se produit dans les cas où l'entité (non collective ou massique) à laquelle réfère la base est mise en relation avec chacun des éléments d'une Source potentiellement collective bien qu'identifiée par un terme singulier (complément du verbe ; cas 2 : la non-atomicité est induite par le complément). Si, au contraire, la base et le complément du verbe dénotent des entités spatiales non collectives ou massiques, le procès peut, selon les cas, être perçu comme étant atomique ou étendu (cas 3).

Ainsi, et parce qu'ils mettent uniformément en jeu des bases identifiant des entités collectives ou massiques (cas 1), les dérivés « Thème/Source » exprimant la production (*écrémer, égoutter, etc.*) ou le parasitage (*épouiller, émousser, etc.*), de même que les verbes de type « But/Source » suggérant la désintégration (*effiloche, émietter, étronçonner, etc.*) sont toujours étendus/non atomiques. Les autres dérivés méronomiques — « But/Source » indiquant la génération et « Thème/Source » — offrent un panorama plus contrasté. Quand l'entité correspondant à la base (cas 1) ou au complément (cas 2) présente un caractère collectif ou massique, le procès est, ici encore, étendu/non atomique (« But/Source » génération : *effranger, émécher (des cheveux), etc.* ; « Thème/Source » : *ébrancher, écorcer, édenter, écabocher (du tabac), écrêter (du maïs), etc.*). Mais ces deux éléments (base et complément) introduisent, le plus souvent, des entités qui ne sont ni massiques ni collectives (cas 3) et l'on est donc confronté à des durées ou degrés d'extension variables (« But/Source » génération : *ébiseler, ébrécher, etc.* ; « Thème/Source » : *écimer, égorger, énoyauter, éventrer, etc.*).

En dépit de ces divergences, les dérivés en *é-* font tous référence à des procès aboutissant à des transitions ou culminations (Vet 1994). L'aboutissement du procès est atteint lorsque l'action de dissociation a été réalisée et ce point de culmination matérialise la transition entre un état initial (non-dissociation) et un état résultant (dissociation). C'est pour cette raison que l'ensemble des dérivés en *é-* dénotent des procès transitionnels ou téliques⁷. Le concept d'atomicité utilisé précédemment permet de séparer, au sein de cette classe transitionnelle, les procès qui conduisent à

⁷ A la suite de Vet (1994), nous qualifions de transitionnels les procès qui conduisent à une culmination ou transition, c'est-à-dire les accomplissements et les achèvements de Vendler (1957). Cette appellation est donc équivalente à celle de « télique » utilisée dans d'autres travaux et que nous reprenons ici.

une culmination à travers un ensemble complexe d'actions (ils sont étendus/non atomiques : cas 1 et 2 ci-dessus ainsi que certains cas 3) et ceux pour lesquels cette culmination ne présuppose aucune série d'actions (atomiques : certains cas 3 uniquement). Dans les termes de Vendler (1957) les procès du premier type sont appelés « accomplissements » alors que les seconds sont des « achèvements ». Mais les observations relatives au caractère atomique ou étendu amènent une distinction supplémentaire parmi les accomplissements. Il apparaît, en effet, que les dérivés dont l'aspect étendu découle des propriétés de la base ou du complément (cas 1 et 2 : identification d'une entité collective ou massique) possèdent une phase prétransitionnelle (précédant la culmination/transition) de nature itérative puisque composée d'un ensemble d'actions semblables (*ébrancher, écabocher, effiloche, effranger, égoutter, épouiller, etc.*). Si ce caractère étendu n'est pas induit par la base ou le complément (cas 3), la partie prétransitionnelle du procès consiste plutôt en une seule action complexe de dissociation (comprenant des sous-événements distincts) et a, dès lors, un aspect sémelfactif (*ébiseler, élanguer, énoyauter, etc.*).

Ces diverses propriétés aspectuo-temporelles paraissent directement conditionner l'interprétation des constructions participiales de la forme *Nsource a été Participe* (ex. : *La plante a été éboutonnée*). Les dérivés qui, de par les caractéristiques de leur base (cas 1) ou de leur complément (cas 2), décrivent des procès étendus/non atomiques (accomplissements dont la phase prétransitionnelle est itérative) conduisent, par exemple, à une lecture totale/holistique aussi bien que partielle des structures considérées (ex. : *Cet arbre a été ébranché (, mais pas complètement) ; Le chien a été épucé (, mais pas complètement)*)⁸. Lorsque le caractère étendu n'est pas directement induit par la base ou le complément (parce que ces derniers identifient des entités non collectives ou massiques (cas 3)), les procès concernés correspondent, comme on l'a souligné, à des accomplissements ayant une partie prétransitionnelle sémelfactive si bien que l'interprétation partielle nécessite souvent l'élaboration d'un contexte pragmatique particulier (ex. : *?Pierre a élangué la morue, mais pas complètement ; ?Pierre a équeuté la cerise, mais pas complètement*). Enfin, les dérivés catégorisés comme des achèvements (certains cas 3), paraissent difficilement se prêter à une lecture partielle (ex. : *??Pierre a égorgé/échiné le bœuf, mais pas complètement ; ??Pierre a éventré le sac, mais pas complètement*).

La possibilité pour les dérivés en *é-* d'entrer dans des constructions pronominales dont le sujet syntaxique dénote la Source de la dissociation (*s'écailler, s'épiler, etc.*) est, elle aussi, largement dépendante des critères aspectuo-temporels. Quand la Source est distincte de l'Agent opérant la

⁸ Les dérivés exprimant un accomplissement « itératif » donnent parfois lieu à des alternances syntaxiques intéressantes (Levin 1993) (« Body-part possessor ascension alternation » : *Pierre a ébranché l'arbre dans sa partie haute ; Pierre a ébranché la partie haute de l'arbre* ; « Cognate prepositional phrase construction » : **Pierre a ébranché l'arbre de ses branches ; Pierre a ébranché l'arbre de ses branches/rameaux mort(e)s*).

dissociation, l'entité concernée (Source) est souvent inanimée et le procès (dissociation/extraction) s'effectue généralement sous l'effet du temps (à condition qu'il ne soit pas intimement lié à l'intervention d'un être animé). Il n'est donc pas surprenant que l'on trouve, dans cette catégorie, des dérivés décrivant des procès étendus/non atomiques « itératifs » (accomplissements dont la partie précédant la transition est composée d'actions semblables) et pour lesquels, on l'a indiqué, la base (ou le complément) se réfère à des entités collectives ou massiques (cas 1 ou 2 : *s'ébrancher*, *s'effiloche*, *s'effranger*, *s'égoutter*, *s'élaiter*, etc.)⁹. Dans le cas où la Source et l'Agent du procès coïncident, le recours à une forme pronominale (ici réfléchie) est également envisageable pour les dérivés ayant une base collective ou massique : les entités extraites (parties, produits ou parasites) sont en général éphémères/reproductibles et ne remplissent aucun rôle essentiel ou « vital » vis-à-vis de la Source (*s'ébrouer*, *s'éciller*, *s'émoucheter* (pour un animal), *s'épiler*, *s'épouiller* (pour un homme), etc.). Certains verbes dont la base dénote une partie unique et souvent vitale donnent pourtant naissance à des constructions pronominales (*s'échiner*, *s'égosiller*, *s'époumonner*, *s'éramer*, *s'éreinter*, etc.) mais on constate que ces lexèmes ont perdu leur sens initial et requièrent plutôt une interprétation métaphorique. Par ailleurs, et s'ils correspondaient initialement à des achevements (ex. : *échiner*, *égosiller*, *éreinter*) — ou, pour certains, à des accomplissements (ex. : *époumonner*, *éramer*) —, ces dérivés acquièrent, dans la construction pronominale, le statut d'activité (ex. : *Pierre s'est égosillé/époumonné/éramé pendant un quart d'heure* ; ??*Pierre s'est égosillé/époumonné/éramé en un quart d'heure*). Au-delà des différences entre les deux catégories d'emplois pronominaux évoquées (Source ≠ Agent, Source = Agent), la particularité de ce type de constructions réside dans l'aspect étendu/non atomique qu'elles revêtent quasi systématiquement (ceci n'étant pas vrai des constructions pronominales en général).

Le dernier point que nous aborderons ici — à savoir l'existence d'antonymes — s'avère très instructif pour l'étude des dérivés en *é-* (Aurnague et Plénat 2007). La recherche a porté sur des dénominaux dépourvus de préfixation et de suffixation (N-*er*) ou bien construits à partir du préfixe *en/em-* (*en/em-N-er*)¹⁰ et c'est une conception « stricte » de l'antonymie qui a été adoptée dans la mesure où l'on souhaite que ces antonymes éventuels aient une structure argumentale parallèle à celle des dérivés en *é-* correspondants¹¹. L'antonyme d'un dérivé devrait, d'un point

⁹ Il s'agit, pour l'essentiel, de verbes mettant en jeu des méronymies ou des relations de production. Les situations de parasitage sont, en principe, écartées dans la mesure où l'émergence et la présence du « Thème » (parasite) n'est qu'indirectement conditionnée par la « Source » et où son extraction nécessite souvent l'intervention d'une entité extérieure animée.

¹⁰ Nous laissons donc de côté les cas d'antonymie résultant d'interprétations opposées de la base d'un dérivé en *é-*, comme dans *épointer* 'tailler en pointe vs. casser la pointe'.

¹¹ On présuppose donc que, de façon similaire aux dérivés en *é-* analysés, les antonymes possèdent un sujet syntaxique et un complément qui identifient respectivement l'agent du procès et son entité-site (celle-ci spécifique,

de vue sémantique, exprimer un procès dans lequel un agent intentionnel associe une cible à un site de telle manière que ces entités définissent, au final, une relation d'attachement habituel. L'étude des diverses catégories de dérivés ayant une base nominale fait, en réalité, apparaître une absence quasi-totale d'antonymes répondant à ces critères sémantiques et formels. La plupart du temps le procès opposé à celui de dissociation semble peu concevable voire impossible, et ceci en raison du caractère naturel des entités en présence et des relations (elles aussi naturelles) que celles-ci définissent. Mais même lorsque la configuration spatiale sous-jacente (ex. : *é(h)erber*, *épierrer*) est susceptible de résulter de l'action humaine (ex. : *enherber*, *empierrer*), les dérivés en *é-* considérés ont tendance à dénoter l'opposition à une situation établie de façon naturelle : ainsi, *désenherber/désherber* ou *désempierrer*, décrivent mieux que *é(h)erber* ou *épierrer* les actions inverses de celles évoquées par *enherber* ou *empierrer* (on n'épierre pas une cour/un chemin que l'on a, au préalable, empierré). Il semble donc qu'au-delà des obstacles matériels (métaphysiques !) pouvant entraver la création des configurations décrites, la contrainte de naturalité pesant sur les entités mises en jeu soit fondamentalement en contradiction avec l'intervention d'un agent intentionnel que présuppose l'antonymie stricte (y compris lorsqu'une telle intervention est matériellement envisageable). En d'autres termes, l'impossibilité qu'il y a à forger des antonymes satisfaisants serait inscrite dans le contenu sémantique même des dérivés en *é-*.

3.2. Contraintes sémantiques et dérivation en *é-*

Nous nous attachons, dans cette section, à rassembler les diverses informations recueillies, jusqu'à ce point, sur la sémantique des dérivés en *é-* présentant une base nominale. L'analyse préliminaire de ces verbes (section 2) ainsi que les propriétés sémantiques mentionnées ci-dessus (section 3.1) nous permettent de proposer, à ce stade, une caractérisation plus précise de leur contenu sémantique.

Quatre propriétés essentielles nous semblent devoir être prises en compte au moment de tracer les contours sémantiques de la dérivation en *é-*.

a) Les dérivés en *é-* font appel à des relations spatiales particulières que nous avons appelées **attachement habituel**. L'entité-cible (Thème ou But) correspondant à la base du dérivé et l'entité-site (Source) identifiée par son complément définissent, en effet, des configurations spatiales qui paraissent stables et non contingentes/fortuites. De plus, le lien spatial (stable) entre ces deux entités se double souvent de considérations et implications fonctionnelles découlant de leurs rôles respectifs dans la relation. Les concepts de stabilité et de fonction distinguent les configurations d'attachement habituel sous-tendant la dérivation en *é-* de simples

dans ce cas, la localisation finale (Destination) du procès), la base (nominale) de l'antonyme se référant, pour sa part, à l'entité-cible (entité déplacée) ou à l'instrument utilisé pour le procès.

localisations momentanées et permettent, en même temps, d'élargir le domaine couvert à d'autres relations spatiales que les seules méronymies.

b) Les relations d'attachement habituel décrites par les dérivés en *é-* mettent en jeu des **entités naturelles** ou des artefacts bruts¹². Parallèlement et corrélativement à cette propriété, les entités impliquées définissent souvent des dépendances génésiques. Au-delà des entités visées, c'est, en fait, la relation d'attachement habituel elle-même qui paraît devoir être établie de façon naturelle et en l'absence d'intervention directe de l'homme (ou plus généralement d'un agent intentionnel). Si le caractère naturel de la relation d'attachement habituel est susceptible d'induire celui des entités reliées, il a également un rapport direct avec la notion d'agentivité mentionnée au point d).

c) Les dérivés en *é-* expriment la **dissociation** de la relation d'attachement établie entre les entités spatiales auxquelles réfèrent leur base et leur complément. Cette dissociation peut se traduire par le démantèlement spatial de la relation c'est-à-dire par l'extraction ou l'éloignement de l'entité-cible (Thème ou But) de la position qu'elle occupait au niveau du site (Source). Elle peut aussi prendre une forme plus fonctionnelle en mettant hors d'usage l'entité-cible (par dissociation interne) et en l'empêchant ainsi de remplir sa fonction vis-à-vis du site. Parce qu'ils décrivent tous le passage d'un état initial (non-dissociation) à un état résultant (dissociation), les procès concernés supposent l'existence d'une culmination et peuvent donc être qualifiés de transitionnels/téliques (accomplissements ou achèvements).

d) Le procès de dissociation est réalisé par un **agent intentionnel** qui est généralement un humain¹³. Ce caractère animé et intentionnel du sujet sémantique est essentiel dans la mesure où il s'oppose à l'aspect naturel de la relation d'attachement habituel. L'agent du procès tente de faire obstacle à un état de fait qu'il ne maîtrise pas et qu'il n'a pas souhaité. Le **rapport oppositif** entre les notions d'intentionnalité (de l'agent) et de naturalité (de la relation) est illustré par la quasi-inexistence d'antonymes vraisemblablement due à la contradiction qu'il y aurait à établir intentionnellement une relation que l'on souhaite, par ailleurs, éviter (et ceci en dehors des nombreux cas d'impossibilité matérielle liés à la naturalité).

Afin de synthétiser ces diverses propriétés nous dirons que les dérivés en *é-* expriment la dissociation (c) par un agent intentionnel (d) d'une relation d'attachement habituel (a) créée naturellement (b) et à laquelle il s'oppose (d).

¹² Les seules applications à des artefacts complexes ayant pu être relevées sont le résultat de processus métaphoriques qui permettent de relier ces emplois marginaux aux usages naturels initiaux.

¹³ Rappelons, toutefois, que les constructions pronominales se réfèrent souvent à des situations dans lesquelles la dissociation s'effectue en dehors de toute intervention humaine. Les procès correspondants sont étendus/non atomiques (accomplissements pouvant parfois être vus comme des activités) car c'est alors l'effet du temps qui permet qu'une dissociation naturelle et progressive puisse avoir lieu.

Les verbes préfixés en *é-* analysés ici et ceux préfixés en *dé-* (Gerhard 1997, 1998) paraissent s’opposer sur tous ces points. En effet, ces derniers font appel à des configurations qui ne relèvent pas forcément de l’attachement habituel, la relation entre l’entité-cible (déplacée) et l’entité-site (utilisée comme repère) pouvant être momentanée ou contingente (a) (dénominaux : *défenestrer*, *déplacer*, etc. ; déverbaux : *désencombrer*, *désobstruer*, etc.). Il apparaît, par ailleurs, que les configurations concernées ne se limitent pas à des entités naturelles et peuvent mettre en jeu des artefacts complexes (b) (*décercler un tonneau*, *déssemeler une chaussure*, etc.). Les deux types de préfixation se distinguent aussi par le fait que les dérivés en *dé-* se référant à des relations de partie à tout n’expriment pas forcément un procès de dissociation¹⁴ (c) (*débarrer*, *déboutonner*, *décapoter*, etc.). On remarque également que les actions décrites par ces éléments lexicaux ne sont pas toujours réalisées de façon intentionnelle contrairement à ce qui a pu être observé pour les dérivés en *é-* (d) (dénominaux : *déboîter*, *déjanter*, *désaxer*, *détraquer*, etc. ; déverbaux : *démettre*, *dérégler*, etc.). Finalement, l’idée d’opposition à une relation ou un état de fait qui échappe au contrôle de l’homme n’est que rarement présente (d). Ceci paraît logique dans la mesure où les configurations sur lesquelles portent les dérivés en *dé-* n’ont pas une origine systématiquement naturelle si bien que des antonymes au sens strict (c’est-à-dire présentant une structure argumentale parallèle à celle du dérivé) peuvent, dans bien des cas, exister (*barrer*, *boutonner*, *cercler*, *semeler*, etc.).

De façon plus générale, les dérivés en *dé-* présentent un comportement sémantique et syntaxique beaucoup moins stable que celui mis en évidence pour les dérivés en *é-*. L’observation de la structure argumentale des verbes construits sur une base nominale fournit une bonne illustration de ces différences. On remarque, en particulier, que si le complément des dérivés en *é-* identifie invariablement l’entité-site du procès de dissociation, les dérivés en *dé-* introduisent cette entité au moyen de leur complément (ex. : *débarrer une porte*, *déssemeler des chaussures*), de leur base (ex. : *dégainer une arme*, *dépoter une plante*) et parfois même de leur sujet syntaxique (ex. : *le bateau a démâté*, *le tissu a déteint*). Par ailleurs — et mis à part les emplois pronominaux qui concernent les deux catégories de verbes — les dérivés en *dé-* donnent lieu à des constructions syntaxiques plus variées que les dérivés en *é-* pour lesquels on note une forte constance structurelle (affectation des rôles sémantiques et présence des divers arguments). Ceci se traduit, notamment, par l’existence de nombreux emplois intransitifs (non pronominaux) des dérivés en *dé-* (exemples cités ci-dessus mais également : *déborder*, *dérailer*, *dériver*, *dérocher*, etc.), emplois qui sont inexistantes dans le cas de la dérivation en *é-*

¹⁴ Les dérivés en *dé-* qui sont basés sur des localisations contingentes décrivent, en général, le simple éloignement de la cible par rapport au site et ne dénotent pas la dissociation ou le démantèlement d’une relation spatiale durable (puisque’il n’y a pas attachement habituel).

Conclusion

Cette étude de la préfixation en *é-* a montré que les dérivés construits sur une base nominale dans lesquels celle-ci ne remplit pas la fonction d'Instrument — de loin, les plus nombreux — sont soumis à des contraintes sémantiques bien précises. On a pu, en particulier, observer que ces éléments lexicaux décrivent invariablement la dissociation par un agent intentionnel d'une configuration d'attachement habituel établie, de façon naturelle, entre des entités. Les caractéristiques ainsi dégagées paraissent dépasser le seul cas des dénominaux « Thème/Source » et « But/Source ». L'analyse préliminaire des dérivés ayant une base adjectivale ou verbale (Aurnague et Plénat 2007) révèle, en effet, que ces verbes décrivent, bien des fois, la dissociation d'une configuration ou structure relevant de l'attachement habituel, les procès concernés étant, ici encore, transitionnels ou téliques. *Évider* et *écurer* ne s'appliquent pas à des situations où l'entité-site et l'entité-cible sont liées par une simple relation de contenant à contenu ; l'entité-cible est un morceau de l'entité-site (*évider*) ou une altération superficielle — comme le vert-de-gris ou une oxydation — de celle-ci (*écurer*). La remarque vaut aussi pour les dénominaux de la classe « Instrument/Source ». Les dérivés « savants », en revanche, sont loin de présenter tous ces propriétés. *Exhumer*, *évacuer* ou *exposer*, par exemple, ne présupposent nullement une relation d'attachement habituel.

Mais l'analyse proposée a une portée encore plus large puisque les principaux concepts sur lesquels elle se fonde semblent également impliqués dans la formation des adjectifs dénominaux obtenus par suffixation de *-u* (*barbu*, *bossu*, *charnu*, *cornu*, *feuillu*, *moussu*, etc.) (Aurnague et Plénat 2007, Mélis-Puchulu 1991). Les entités correspondant à la base et au nom recteur de ces adjectifs ont, en particulier, un caractère naturel et la relation spatiale qu'ils définissent est généralement du type « attachement habituel » (partie à tout, production ou parasitage). Une contrainte supplémentaire relative à la saillance de l'élément dénoté par la base vient compléter ce panorama.

Michel Aurnague et Marc Plénat
« Cognition, Langues, Langage, Ergonomie » (CLLE-ERSS, UMR 5263)
Maison de la Recherche
Université de Toulouse-Le Mirail
5 allées Antonio Machado
F-31058 Toulouse cedex 9

michel.aurague@univ-tlse2.fr ; marc.plenat@univ-tlse2.fr

Références

- AURNAGUE, M., 1996 : « Les Noms de Localisation Interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français », *Cahiers de Lexicologie*, 69, pp. 159-192.
- AURNAGUE, M., 2004 : *Les structures de l'espace linguistique : regards croisés sur quelques constructions spatiales du basque et du français*, Leuven/Paris, Peeters (Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 56).
- AURNAGUE, M. et M. PLENAT, 1996 : « La préfixation en é- et la relation de partie à tout », in D. Genthial *et al.*, éd., *Séminaire Lexique. Représentations et Outils pour les Bases Lexicales, Morphologie Robuste*, Grenoble, CLIPS-IMAG, pp. 43-52.
- AURNAGUE, M. et M. PLENAT, 1997 : « Manifestations morphologiques de la relation d'attachement habituel », in D. Corbin, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux et M. Plénat, éd., *Mots possibles, mots existants. Actes du colloque tenu à l'Université de Lille III [= Silexicales, 1]*, Lille, SILEX, pp. 15-24.
- AURNAGUE, M. et M. PLENAT, 2007 : « Contraintes sémantiques et dérivation en é- : attachement habituel, naturalité et dissociation intentionnelle », *Carnets de Grammaire*, 16, Toulouse, rapport CLLE-ERSS.
- AURNAGUE, M., L. VIEU et A. BORILLO, 1997 : « Représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue », in M. Denis, éd., *Langage et cognition spatiale*, Paris, Masson (Collection Sciences Cognitives), pp. 69-102.
- BOOIJ, G., 2007 : « Compounding and derivation: evidence for Construction Morphology », in W. U. Dressler, F. Rainer, D. Kastovsky et O. Pfeiffer, éd., *Morphology and its Demarcations*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pp. 109-132.
- CORBIN, D., 1987 : *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VIII.
- CORBIN, D. et M. PLENAT, 1994 : « Réponse à Michel Roché. Nouvelle note sur l'haplogogie dans les mots construits », *Cahiers de Grammaire*, 19, pp. 139-166.
- CRUSE, D.A., 1986 : *Lexical semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- DARMESTER, A., 1875 : *Traité de la formation des mots composés en français*, Paris, A. Franck.
- DARMESTER, A., 1995 : *Cours de grammaire historique de la langue française. Troisième partie : Formation des mots et vie des mots*, Paris : Delagrave.
- DARMESTER, A., 1920 : « Traité de la formation de la langue française », in A. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas, éd., *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, Paris, Librairie Delagrave, pp. 1-300.
- ERNOUT, A. et A. MEILLET, 1959 : *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- GERHARD, F., 1997 : « Dérivés verbaux préfixés par dé- dit négatif et relations partie-tout », *Verbum*, 1997-3 (Tome XIX : *La relation partie-tout*), pp. 309-320.
- GERHARD, F., 1998 : « Le préfixe dé(s)-, dit négatif et la notion d'éloignement: du déplacement d'entités au changement d'état », in J.-F.P. Bonnot et D. Crévenat-Werner, éd., *Actes des 9^e Rencontres Linguistiques en Pays Rhénan [= Scolia, 11]*, Strasbourg, Université Marc Bloch, pp. 69-90.

- GUILBERT, L., 1971 : « De la formation des unités lexicales », in L. Guilbert *et al.*, *Grand Larousse de la Langue Française*, T. 1, Paris, Larousse, pp. IX-LXXXI.
- GUIRAUD, P., 1982 : *Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, Payot.
- IRIS, M.A., B.E. LITOWITZ et M. EVENS, 1988 : « Problems of the part-whole relation », in M. Walton Evens, éd., *Relational models of the lexicon: representing knowledge in semantic networks*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 261-288.
- JACKENDOFF, R.S., 1972 : *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge, MA, MIT Press.
- JACQUEY, E. et F. NAMER, 2005 : « Lexical semantics and derivational morphology: the case of the popular *é-* prefixation in French », in *GL 2003: 2nd International Workshop on Generative Approaches to the Lexicon*, Genève, Ecole de Traduction et d'Interprétation, pp. 115-22.
- LEVIN, B., 1993 : *English verb classes and alternations: a preliminary investigation*, Chicago, The University of Chicago Press.
- MELIS-PUCHULU, A., 1991 : « Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de « relation » », *Lexique*, 10, pp. 33-60.
- PRIBBENOW, S., 1995 : « Modelling physical objects: reasoning about different kinds of parts », in P. Amsili, M. Borillo et L. Vieu, éd., *Time, Space and Movement: meaning and knowledge in the sensible world*, Toulouse, LRC, pp. 31-44 (C).
- REY-DEBOVE, J., 2004 : *Le Robert brio : Analyse comparative des mots*, Paris, Le Robert.
- TVERSKY, B., 1986 : « Components and categorization », in C. Craig, éd., *Noun classes and categorization*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Typological Studies in Language, 7), pp. 63-75.
- TVERSKY, B., 1990 : « Where partonomies and taxonomies meet », in S. Tsohatzidis, éd., *Meanings and prototypes: studies in linguistic categorization*, New York, Routledge, pp. 334-344.
- VANDELOISE, C., 1986 : *L'espace en français : sémantique des prépositions spatiales*, Paris, Le Seuil.
- VENDLER, Z., 1957 : « Verbs and times », *Philosophical Review*, 66, pp. 143-160.
- VET, C., 1994 : « Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect », *Cahiers de Grammaire*, 19 : 1-18.
- VIEU, L., 1991 : *Sémantique des relations spatiales et inférences spatio-temporelles : une contribution à l'étude des structures formelles de l'espace en langage naturel*, Thèse de Doctorat de l'Université Paul Sabatier, Toulouse.
- VIEU, L. et M. AURNAGUE, 2007 : « Part-of relations, functionality and dependence », in M. Aurnague, M. Hickmann et L. Vieu, éd., *The categorization of spatial entities in language and cognition*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins (Human Cognitive Processing, 20), pp. 307-336.
- WINSTON, M., R. CHAFFIN et D. HERRMANN, 1987 : « A taxonomy of part-whole relations », *Cognitive Science*, 11, pp. 417-444.

ABSTRACT. — *This work focuses on French verbs formed by means of the prefix é- (écourter ('to shorten'), épépiner ('to deseed, to seed'), émietter ('to crumble'), étirer ('to stretch, to draw (out)'), etc.). A global characterization of these lexical elements is first carried out. It highlights the general schema that underlies them and distinguishes them from other (supposedly close) modes of formation. The rest of the study mainly aims at bringing to the fore the quite specific semantic constraints that govern this kind of derivation. Among other things, we show that the processes described call for a relation of “usual attachment” between natural entities and denote the dissociation of an element of this configuration by an intentional agent.*

RIASSUNTO. — *Il presente lavoro si occupa dei verbi del francese formati per mezzo del prefisso é- (écourter ('accorciare'), épépiner ('togliere i semi'), émietter ('sbriciolare'), étirer ('stirare'), etc.). Prima di tutto, si dà una caratterizzazione globale di tali elementi lessicali. In tal modo viene messo in luce lo schema generale al quale essi rispondono, uno schema che li differenzia da altri procedimenti di formazione considerati analoghi. Il resto del lavoro ha essenzialmente lo scopo di mettere in evidenza i vincoli semantici particolari che pesano su questo tipo di derivazione. In particolare, viene mostrato che i procedimenti descritti fanno appello a una relazione di “attaccamento abituale” tra entità naturali e che denotano la dissociazione da parte di un agente intenzionale di un elemento di tale configurazione.*